

Province de Namur
Commune de Gesves



Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS
0485/60.32.92 – elise@coalanet.org

Commission Communale de l'accueil du 10 juin 2010 – Administration communale

Présences :

					Prés	Exc.
VERLAINE	André	1	e	Président - Conseiller communal		Proc
HONTOIR	Céline	1	e	Echevine Enseignement - ATL	X	
GRASSERE	Lydia	1	e	Conseillère communale		X
DEBATTY	Benoît	1	e	Conseiller communal		
REYSER	Dominique	1	s	Conseiller communal		
GOFFIN	Germain	1	S	Conseiller communal		
DEBATY	Marcellin	1	s	Conseiller communal		
PILETTE-MAES	Béatrice	1	s	Conseillère communale		
DEFRESNE	Bernard	2	e	Ecole St Joseph		X
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envoi		Proc
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette	X	
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française		Proc
DEBATY	Annika	2	s	Ecole Communauté française		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VISART de BOCARME	Michèle	2	s	Ecole communale de l'Envoi		
WAVREILLE	Dominique	2	s	Ecole communale de la Croisette		
GRAILET	Danielle	3	e	Ecole Communauté française		
RYELANDT	Muriel	3	e	Ligue des familles		
SERMON	Véronique	3	e	Ecole St Joseph		X
GEORGES	Sylviane	3	e	Ecole communale de l'Envoi		
DELBECQUE	Marianne	3	s	Ligue des Familles		
DEMEIRE	Nathalie	3	s	Ecole Communauté française		
HAMPERT	Geneviève	3	s	Ecole communale de la Croisette		Proc
PENSON	Valérie	3	s	Ecole St Joseph	X	
MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire		X
TILE	Nicole	4	e	IMAJE		
BOTTON	Florent	4	e	Asbl Gesves EXTRA		X
COLPAERT	Géraldine	4	e	Domaine de Mozet		X
?	?	4	s	IMAJE		
LACZKA	Marta	4	s	Asbl Gesves EXTRA		X
WATTERMAN	Yves	5	e	La spirale asbl		
TOUSSAINT	Jean-Michel	5	e	R.E.S.gevsoise		
SIMON	Nicolas	5	e	Patro Jean XXIII		Proc
VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII	X	
DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII		
FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII		
BUFFET	Bénédicte			Coordinatrice accueil ONE		X
DEBOIS	Elise			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Mr Dominique Notte, Député-Président de la Province.	X	



Accueil par Elise Debois

Procuration :

De	G. HAMPERT	A	V. PENSON
	C. PITANCE		V. GILLET
	N. SIMON		M. VAN AUDENRODE
	A. VERLAINE		C. HONTOIR
	R. LEUNEN		JM DEGIMBE

1. Validation du précédent procès – verbal et suivis

A l'unanimité, le précédent PV est validé.

Suivi :

- Journée inter-réseaux : A l'ordre du jour
- Plan d'action annuel : A l'ordre du jour

2. Plan d'action annuel : Validation pour envoi à l'ONE

Sur base du nouveau décret ATL, 3 nouveaux outils ont fait leur apparition auprès des coordinateurs ATL : La convention commune – ONE, la plan d'action annuel et le rapport d'activité.

Le plan d'action annuel couvre une année scolaire (de septembre à août de l'année suivante) afin de correspondre au plus près à la réalité de terrain du secteur ATL. Il se construit donc avant qu'une nouvelle année scolaire ne commence.

Il est un outil qui permettra au coordinateur ATL et à la CCA de définir des objectifs à poursuivre sur l'année et les actions qui devront être mises en place pour les atteindre. Cet outil est donc essentiellement mis à la disposition des coordinateurs et de la CCA pour les aider à mettre en œuvre le Programme CLE.

Le premier plan d'action annuel à construire concerne donc l'année scolaire 2010-2011. Il devra être transmis, pour information, au conseil communal et à la commission d'agrément ATL de l'ONE pour le 31 décembre 2010.

Une première ébauche du plan d'action annuel a été proposé à la précédente CCA. Voici la deuxième version à valider (en annexe).

A l'unanimité, la CCA valide le plan d'action annuel proposé.

4. Journée inter-réseaux du 25 juin 2010 :

Voici le retour du sous-groupe de travail constitué en vue d'organiser le 3^e journée inter-réseaux.

Elle aura lieu au Domaine de Mozet où 450 enfants sont attendus, tous issus des 4 écoles gesvoises, tous les réseaux confondus.

La journée sera rythmée par la musique d'Afrique et ses percussions ! Dès 10h, 3 artistes accueilleront les enfants par un concert d'une durée de 45 minutes. A l'issue de ce spectacle, les artistes lanceront un défi aux enfants : Mémoriser un rythme donné qu'ils devront reproduire en fin de journée (15h30) devant un ambassadeur (patro ?) et avec les instruments de musique apportés de chez eux pour l'occasion (c'est à dire un jumbee, un tambourin, ou de récupération : 2 bouteilles vides, un boîte de conserve, 2 bâtonnets, un sifflet, etc.).

Ensuite, les enfants participeront durant la journée à 3 ateliers, chaque atelier étant un carrefour de rencontre entre deux équipes. Les enfants seront donc répartis en 34 groupes (13 enfants par équipe, accompagnés d'un accompagnateur).

A midi, un grand barbecue est organisé pour toutes les personnes présentes à cette journée exceptionnelle. Une demande est faite au collège pour organiser le transport des écoles communales et la cuisson du barbecue. La suite des informations se trouve en annexe.

La CCA souhaite que la presse soit prévenue (Canal C, Andenne Potins, et Vers l'Avenir).



5. Etat des lieux des accueillant(e)s sur les différents sites scolaires

Sur base des formations de base des accueillant(e)s, nous souhaitons organiser et proposer aux accueillant(e)s actives sur les sites scolaires, des formations, des rencontres ou des modules spécifiques.

Pour cela, un état des lieux a été proposé aux écoles mais nous n'en avons pas reçu de retour de leur part. Malheureusement, seule Véronique Gillet est présente à la réunion et a pu nous donner les informations demandées.

Nous rappelons l'importance de la place de la formation au sein de notre secteur extrascolaire, tant d'un point de vue de la qualité de l'accueil que du point de vue du décret ATL.

Une réflexion mûrie : Lors des journées pédagogiques, pourquoi ne pas proposer des modules de formation aux enseignants et aux accueillant(e)s ensemble dont le thème serait récurrent pour les deux secteurs ? Par exemple, la gestion des conflits....

6. Divers

- Maison de l'Enfance : Céline HONTOIR nous présente une proposition des plans de la future Maison de l'Enfance qui ouvrira ses portes à la Pichelotte dans les prochaines années. On y retrouvera la consultation ONE, le service extrascolaire notamment et des locaux d'animation.
- Nous marquons le souhait de rencontrer les directeurs et l'asbl « Gesves EXTRA » fin août ou début septembre afin d'envisager ensemble la rentrée scolaire 2010-2011.

AGENDA : Prochaine CCA : le mercredi 15 septembre 2010 à 18h dont l'ordre du jour aurait pour thème une remise à niveau des connaissances du secteur extrascolaire. S'en suivrait un temps de réflexion, avec le souhait de proposer aux membres un repas dînatoire.

Annexes :

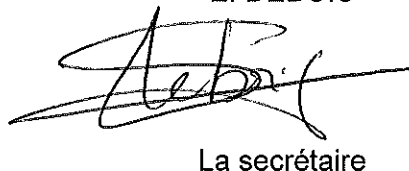
- Plan d'action annuel
- Journée inter-réseaux

A. VERLAINE



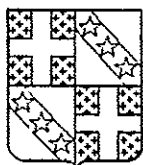
Le président

E. DEBOIS



La secrétaire





**Province de Namur
Commune de Gesves**



Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS
0485/60.32.92 – elise@coalanet.org

PLAN D'ACTION ANNUEL – 2010/2011

Objectifs prioritaires définis par la CCA afin de mettre en oeuvre et de développer le Programme CLE tant qualitativement que quantitativement.

A. Réflexion et élargissement de l'offre des activités extrascolaires proposées les mercredis après-midi

1. en créant un sous-groupe de travail à la commission communale de l'accueil afin de réfléchir à des projets ou à des connexions possibles (celui-ci se réunira en fonction de degré d'avancement du projet).
2. en soutenant les initiatives locales :
 - par la rencontre des gens,
 - par la prise de contact,
 - par une invitation à faire partie de notre Programme CLE,
 - par l'information sur les décrets en lien avec l'accueil extrascolaire.
3. en mettant sur pieds de nouvelles activités de manière centralisées, accessibles à tous les enfants gesvois.

B. Réflexion et incitation à la formation des accueillantes et des responsables de projet

1. en réalisant un état des lieux des formations des accueillant(e)s, avec les responsables de projet.
2. en accompagnant davantage les acteurs sur le terrain.
3. en favorisant la prise de conscience et la responsabilisation.
4. en organisant des temps de rencontre autour du référentiel 3/12 ans.
5. en proposant aux accueillant(e)s une offre de formations variées et attrayantes.

C. Informer les enfants et les parents des accueils existants

1. en synthétisant l'offre existante au sein de la commune dans une brochure intitulée « Temps Libre – 2^e édition ».
2. en diffusant cette brochure le plus largement possible.
3. en synthétisant l'offre existante durant les vacances scolaires dans un flyer distribué en « toute-malette » et disponible à l'administration communale.
4. en diffusant ces informations à travers la presse locale et via le site internet communal.



Commentaires de la CCA explicitant le rapport entre les objectifs prioritaires qu'elle s'est fixée et le programme CLE de la commune.

Depuis la mise en route de notre Programme CLE sur notre commune gesvoise, des priorités d'action avaient été établies. Aujourd'hui, fort est de constater le bond en avant que nous avons fait. Celui-ci a d'ailleurs été déjà mis en évidence dans l'évaluation à mi-parcours de notre Programme CLE.

Aujourd'hui, nous voici dans la deuxième phases de la mise en place de notre Programme CLE guidée, pour les années à venir, par de nouvelles priorités d'action (celles de ce plan d'action annuel). En effet, après 2 ans et demi de mise en place du service, les notions telles que « extrascolaire », « ATL », etc. prennent du sens, parler de formation devient de plus en plus pertinent, imaginer rassembler les enfants dans un lieu d'animation centralisé paraît réalisable, créer des projets avec les enfants devient une envie, faire collaborer les opérateurs extrascolaires devient « naturel », etc. De plus, le projet de création d'une maison de l'Enfance à Gesves nous confirme dans nos projets : rassembler les acteurs, réfléchir et créer des projets, ... les réaliser.

Traduction de ces objectifs prioritaires en actions concrètes que le coordinateur ATL réalisera durant l'année.

Voir tableau annexé

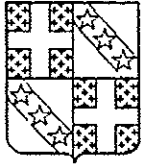


	A			B					C			
	1	2	3	1	2	3	4	5	1	2	3	4
Axe de coordination auquel l'action fait référence :												
✓ Mise en oeuvre du dispositif de coordination ATL	X								X	X	X	X
✓ Accompagnement du développement de la qualité de l'accueil des opérateurs d'accueil				X	X	X	X	X				
✓ Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 à 12 ans à Gesves	X		X									
✓ Mission prévue par la convention signée entre l'ONE et la Commune.		X										

Aspect de l'amélioration de l'accueil développé par l'action (Voir analyse des besoins)

✓ Potentiel d'accueil	X		X									
✓ Potentiel d'activités	X		X									
✓ Plages horaires	X											
✓ Coût												
✓ Couverture spatiale	X											
✓ Qualité des services						X						
✓ Taux d'encadrement												
✓ Formation du personnel				X		X	X	X				
✓ Matériel												
✓ Mobilité et accessibilité	X		X									
✓ Locaux												
✓ Information des parents									X	X	X	X
✓ Partenariat et coordination	X	X										





La journée inter-réseaux

Dossier de présentation



Province de Namur
Commune de Gesves

Asbl « Gesves EXTRA »

Lieu	Domaine de Mozet (Prix 2008 :797€) <ul style="list-style-type: none">• Pas de location des salles !• Tout l'espace extérieur• Barbecue (pain, saucisse et sauces), pommes : 450 enfants et 60 adultes
Participation des enfants (primaire !)	1,50 € (à récolter par les écoles, à verser ensuite sur le compte de l'asbl « Gesves EXTRA »)
Horaire	De 10h à 15h30 - Garderie assurée dans les écoles respectives
Signe distinctif	Tee-shirts des écoles.
Transport des enfants	Chaque école prend en charge le transport de ses enfants. <ul style="list-style-type: none">• Sorée : Commune• Envol : Commune• Saint-Jo : Location à leurs frais• EFACF : Car propre
Points d'eau	Fontaines du Patro Jean XXIII de Gesves (avec des bidons de la commune – à recharger au robinet). => Combien ?
Infirmierie	Domaine de Mozet

Thème et Animation :

Equipes	34 équipes mixtes d'environ 13 ou 14 enfants
Encadrement	34 accompagnants (enseignants, animateurs, parents, etc.)
Ateliers	17 ateliers - Carrefour de rencontre entre 2 équipes
Thème de la journée	« Entends-tu l'écho d'Afrique ? Le percutes-tu ? » Concert de 45 minutes au matin avec un rythme donné à mémoriser, les enfants devront les reproduire à 15h30 devant un ambassadeur (patro) nommé par la troupe de musique. Avec les percussions apportées de chez eux (morceaux de bois, jembés, conserves vides, etc.)
Accueil /Final	<ul style="list-style-type: none">• Accueil : Concert de percussions de 3 africains (Patrick : 0477/17.50.50) – 250€ par facture. Arrivée à 9h45. Besoin d'un point électrique. Sono ?• Final : Par un ambassadeur (patro) qui valide le rythme mémorisé du matin

Horaire de la journée :

- 9h30 : Accueil des animateurs et préparations des ateliers
- 9h45 : Accueil du groupe de musique
- 10h : Concert africain (45 minutes) et lancement du défi pour les enfants
- 11h – 12h : Atelier 1
- 12h – 13h : Atelier 2
- 13h – 14h : Repas
- 14h – 15h : Atelier 3
- 15h – 15h30 : Rassemblement et final
- 15h45 : Retour vers les écoles

Ateliers : 17 animateurs

PATRO	14 animateurs (voir liste mail)	- 14 X 25 € - 14 repas
Gesves EXTRA	Nathalie	- 1 repas
Coala	Olivier, Sabrina Salerno	- 2 repas
Autres	La troupe de musique	- 250€ - 3 repas

TOTAL = 17 animateurs

Accompagnateurs des groupes : 34 accompagnants

⇒ Appel aux parents via le courrier d'inscription

PATRO	6 animateurs (voir liste mail)	- 6 X 25 € - 6 repas
Gesves EXTRA	Virginie	- 1 X 25 € - 1 repas
Sorée	2 enseignants (+ Véronique si besoin)	- 2 repas
Envol	11 enseignants (+ 3 aprèm et 1 matin)	- 11 repas
Saint-Joseph	9 enseignants	- 9 repas
EFACT	4 enseignants	- 4 repas

TOTAL = 34 accompagnateurs

Coordination

Gesves EXTRA	Florent	- 1 repas
CCA	Martin, Céline	- 2 repas

- Barbecue

- Commune : Dominique ? (voir délibération du collège)

- Enfants

Envol	209
Croisette	39
Saint-Joseph	148
EFACF	62
Total	458 enfants

- Budget

Entrées		Sorties	
1,50€ X 458 enfants =	Enfants	800 €	Domaine de Mozet
687€			(Charges et repas)
1.000€	Subsides	21 X25€ =	Défraiements
	communes	525€	
		250 €	Troupe africaine
	= 1687€		= 1575€



Intercommunale Namuroise de Services Publics
S.C.R.L. – Association de Communes
Parc Industriel | Rue des Vieux 1b | 5100 Naninne | Tél. : 081 40 75 11 | Fax : 081 40 75 75 |
www.inasep.be | info@inasep.be

Votre correspondant : Vanina Bortolini
Architecte

E-MAIL : vanina.bortolini@inasep.be

CONCERNE: Aménagement de l'ancien Aquacenter à la Pichelotte de Gesves

Naninne le 09 juin 2010

Madame,

Faisant suite à notre entrevue de ce 08 juin, vous trouverez ci-jointe une proposition d'avant-projet d'aménagement de l'ancien Aquacenter, modifié en fonction de vos remarques.

- 1) Sas d'entrée vitré. A droite accès au sanitaire PMR, à gauche vers le hall technique. L'accès au centre ONE, ATL et salles polyvalentes se fera par une double porte vitrée.
- 2) Zone « atelier », comportant une série de rangements avec cuisine intégrée. Cette zone peut comporter, si nécessaire, plusieurs tables et chaises.
- 3) Chaufferie.
- 4) Bureau ATL pour 4 personnes (environ 30 m²). Des fenêtres seront placées en partie haute du mur donnant sur l'espace atelier, de façon à laisser passer le maximum de lumière jour.
- 5) Cabinet médical ONE (environ 20 m²). Là aussi, des fenêtres hautes seront prévues dans le mur donnant sur l'espace « change ». Deux portes d'accès au bureau sont prévues, une à partir du coin « change », l'autre à partir de la zone « allaitement, attente, salle polyvalente).
- 6) Zone de change : 4 tables à langer sont disposées le long du mur + rangements hauts. Cette zone peut être complètement fermée par deux grandes portes coulissantes latérales.
- 7) Espace pouvant servir de salle d'allaitement – accueil au bureau ONE, et de salle polyvalente.
- 8) Salle polyvalente, comportant des rangements.

- 9) Rangement – réserve pour la salle de spectacle. Cet espace pourrait aussi rester ouvert, obturable par des cloisons amovibles, et constituer une 3ème petite salle polyvalente. Mais nous pensons qu'un local technique ou de rangement fermé, pouvant stocker du mobilier ou des décors peut être intéressants.

Remarque : les salles 7 et 8 (et 9 éventuellement), sont séparées par des cloisons amovibles, permettant de moduler l'espace en 2 (ou 3) salles distinctes ou au contraire, une seule grande salle.

- 10) et 10') Sanitaires dames – enfants – hommes.

- 11) La salle de spectacle (environ 47 m²), pouvant convenir pour environ 48 personnes. La scène est placée côté jardin, de manière à limiter la distance d'évacuation. Des panneaux peuvent être placés devant la fenêtre existante.

- 12) Extension à la bibliothèque.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Arch. Vanina Bortolini _
Chef de projet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vanina Bortolini', written over a horizontal line.

